

La vaccination,
la meilleure protection

| Juin 2017 |

Programme de vaccination contre l'hépatite B en milieu scolaire

Questions et réponses
à l'intention des intervenants



ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

<http://intranetreseau.rtss.qc.ca> ou www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation, rubrique **Publications****

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

Bibliothèque et Archives Canada, 2017

ISBN : 978-2-550-79033-4 version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2017

Les vaccins contre l'hépatite B sont utilisés depuis les années 1980. Au Québec, un programme de vaccination contre l'hépatite B en 4^e année du primaire est en place depuis 1994. Depuis 2008, ce programme est réalisé avec le vaccin Twinrix, qui est un vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A. Le calendrier utilisé dans ce programme comporte 2 doses administrées à 6 mois d'intervalle. Le vaccin Twinrix est le seul vaccin utilisé actuellement dans le programme de vaccination contre l'hépatite B en milieu scolaire.

L'administration du vaccin Twinrix selon un calendrier à 2 doses et la gestion des situations particulières peuvent susciter des questions. De plus, les premières cohortes d'enfants vaccinés en 4^e année du primaire sont arrivées en 3^e année du secondaire. Une mise à jour de la vaccination est prévue à ce moment, et des jeunes de la 3^e secondaire pourraient avoir reçu une seule dose ou n'avoir reçu aucune dose du vaccin Twinrix en 4^e année du primaire. Ce document vise à guider les intervenants dans les situations comme celle-ci.

PROGRAMME DE VACCINATION, CONSENTEMENT ET CLIENTÈLE

1. Pourquoi le programme de vaccination contre l'hépatite B en 4^e année du primaire est-il réalisé avec un vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A?

Selon les données existantes, 2 doses de vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A administrées à 6 mois d'intervalle aux jeunes en bonne santé assurent une protection contre l'hépatite B qui est analogue à celle observée après 3 doses de vaccin monovalent contre l'hépatite B. En effet, 2 doses de vaccin combiné assurent une protection contre l'hépatite B de près de 100 %. Ainsi, le vaccin combiné offre une bonne protection et permet de réduire le nombre d'injections. De plus, il offre aussi une protection contre l'hépatite A de près de 100 %.

Au Québec, les nouveaux cas d'hépatite B dans les cohortes vaccinées sont extrêmement rares, voire absents.

L'expérience de plus de 3 décennies avec les vaccins contre l'hépatite B et de plus de 2 décennies avec les vaccins contre l'hépatite A montre la présence d'une protection à long terme. Actuellement, il n'est pas indiqué pour les personnes immunocompétentes de recevoir une ou des doses additionnelles du vaccin contre l'hépatite B ou l'hépatite A.

2. Les parents peuvent-ils accepter la vaccination uniquement contre l'hépatite B ou uniquement contre l'hépatite A?

NON. Le formulaire de consentement vise à la fois la vaccination contre l'hépatite B et la vaccination contre l'hépatite A. Il s'agit d'un **programme de vaccination contre l'hépatite B**, et le seul produit disponible dans ce programme est le vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A, soit le vaccin Twinrix.

Le vaccin contre l'hépatite B seule est disponible **gratuitement** dans le réseau de soins, au CLSC ou dans une clinique médicale.

Le vaccin contre l'hépatite A seule est disponible dans le réseau de soins, mais **n'est pas gratuit**, sauf pour certains groupes à risque élevé d'infection ou de complications. Voir le PIQ, [section 10.4.1](#).

3. Le calendrier de vaccination recommandé pour les enfants de la 4^e année du primaire peut-il être utilisé pour une autre clientèle?

OUI. Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) considère qu'un calendrier à 2 doses de 0,5 ml de vaccin contre l'hépatite B (monovalent ou combiné) administrées à 6 mois d'intervalle chez les jeunes âgés de 1 an à 19 ans en bonne santé offre une bonne protection contre la maladie et peut être utilisé.

Pour les autres groupes d'âge ainsi que pour les personnes qui pourraient répondre moins bien à la vaccination, les calendriers de vaccination recommandés actuellement dans le PIQ devraient rester inchangés. Voir le PIQ, sections [10.4.2](#) et [10.4.3](#).

4. Pourquoi demande-t-on les preuves de vaccination lors de la vaccination scolaire?

Les antécédents de vaccination sont vérifiés pour éviter les vaccinations inutiles, recueillir des données de couverture vaccinale et, ainsi, établir la proportion d'enfants considérés comme protégés **avant et après** l'intervention.

ÉVALUATION EN 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE DE LA PROTECTION CONTRE L'HÉPATITE B

5. Quels sont les critères à utiliser pour évaluer la protection contre l'hépatite B en 4^e année du primaire?

Le tableau suivant présente l'interprétation du carnet vaccinal pour évaluer la protection contre l'hépatite B en 4^e année selon diverses situations :

ENFANT AYANT DÉBUTÉ SA VACCINATION <u>AVANT L'ÂGE DE 1 AN</u>	
Nombre de doses de vaccin contre le VHB reçues	Interprétation du carnet vaccinal
3 doses avec respect des intervalles minimaux : <ul style="list-style-type: none"> • 4 semaines entre les doses #1 et #2 • 8 semaines entre les doses #2 et #3 	Considéré comme adéquatement vacciné
2 doses avec respect de l'intervalle minimal de 4 semaines entre les 2 doses	1 dose manquante du vaccin contre le VHB
1 dose	2 doses manquantes du vaccin contre le VHB
ENFANT AYANT DÉBUTÉ SA VACCINATION <u>À L'ÂGE DE 1 AN ET PLUS</u>	
Nombre de doses de vaccin contre le VHB reçues	Interprétation du carnet vaccinal
1 dose	Si 1 dose de 0,5 ml reçue, 1 dose manquante du vaccin contre le VHB
	Si 1 dose de 0,25 ml reçue, 2 doses manquantes du vaccin contre le VHB
2 doses de 0,5 ml	Si l'intervalle minimal de 5 mois entre les doses a été respecté, considéré comme adéquatement vacciné OU si l'intervalle entre les doses est inférieur à 5 mois, 1 dose manquante du vaccin contre le VHB
2 doses de 0,25 ml avec respect de l'intervalle minimal de 4 semaines entre les doses.	1 dose manquante du vaccin contre le VHB

- La posologie de la dose manquante est de 0,5 ml.
- Les personnes ayant une sérologie anti-HBs ≥ 10 UI/L effectuée après l'âge d'un an sont considérées comme protégées. Pour plus d'information concernant l'interprétation de la sérologie après la vaccination, voir la [section 10.4.2](#) du PIQ.
- Dans le cadre du programme de vaccination en 4^e année du primaire, le vaccin combiné VHB-VHA peut être administré dans tous les cas afin d'offrir la protection additionnelle contre l'hépatite A.

VACCIN ET DOSAGE

6. Quel est le vaccin utilisé dans le programme de vaccination contre l'hépatite B en 4^e année du primaire?

Le vaccin utilisé est le vaccin Twinrix format Junior en seringue unidose de 0,5 ml (360 unités ELISA d'antigène du VHA et 10 µg d'AgHBs).

7. Certains enfants en 4^e année du primaire sont âgés de 11 ans et plus. Peut-on les vacciner avec Twinrix format Junior?

OUI. Voir la réponse à la question 3.

8. Le nombre d'unités ELISA d'antigène du VHA est moins élevé dans le vaccin Twinrix format Junior que dans le vaccin monovalent contre l'hépatite A. Les enfants seront-ils suffisamment protégés contre l'hépatite A?

OUI. Selon les données existantes, l'administration d'une seule dose de n'importe quel vaccin contre HA est suffisante chez les personnes âgées de 1 an à 19 ans en bonne santé. pour assurer une protection contre l'hépatite A de près de 100 %.

9. Un enfant n'a pas pu recevoir sa dose de Twinrix format Junior à l'école et doit la recevoir au CLSC. Que peut-on lui administrer?

Cet enfant peut recevoir gratuitement le vaccin Twinrix format Junior, conformément aux modalités du programme de vaccination contre l'hépatite B en 4^e année du primaire.

10. Le vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A est-il efficace et sécuritaire lorsqu'il est administré en même temps que d'autres vaccins?

OUI. Il s'agit alors de respecter la règle habituelle lorsque des vaccins sont administrés simultanément. Rien n'indique que cette pratique puisse causer des problèmes. Voir le PIQ, [chapitre 9](#).

11. Pourquoi utilise-t-on 2 doses de vaccin Twinrix pour assurer une protection contre l'hépatite A en 4^e année alors qu'une seule dose est suffisante chez les personnes âgées de 19 ans et moins en bonne santé?

Même si le CIQ permet l'utilisation d'une seule dose du vaccin combiné VHB-VHA suivi d'une dose du vaccin monovalent contre l'hépatite B pour assurer une protection adéquate contre les 2 maladies, le choix d'utiliser uniquement le vaccin combiné en 4^e année du primaire est justifié par des aspects logistiques de faisabilité et de simplicité.

MISE À JOUR DE LA VACCINATION DES JEUNES EN 3^E SECONDAIRE

12. Quel vaccin doit être utilisé pour la mise à jour de la vaccination d'un jeune de la 3^e secondaire n'ayant pas été vacciné contre les hépatites B et A en 4^e année du primaire?

Le vaccin utilisé est un vaccin monovalent contre l'hépatite B. Pour les jeunes âgés de 1 an à 19 ans, le calendrier recommandé pour cette vaccination comporte 2 doses de 0,5 ml administrées avec un intervalle de 6 mois entre les doses (intervalle minimal de 5 mois). Voir le PIQ, [section 10.4.2](#).

13. Pourquoi ce jeune ne bénéficie-t-il pas de la protection contre l'hépatite A lors de la mise à jour de la vaccination en 3^e secondaire?

Actuellement, il n'existe pas de programme universel de vaccination gratuit contre l'hépatite A au Québec. La mise à jour de la vaccination effectuée en 3^e secondaire vise donc à offrir une protection contre l'hépatite B, en accord avec l'objectif du programme.

14. Un jeune a reçu une seule dose de Twinrix format Junior en 4^e année du primaire. Quel vaccin doit-on utiliser pour mettre à jour sa vaccination en 3^e secondaire?

Ce jeune doit recevoir 1 dose de 0,5 ml du vaccin monovalent contre l'hépatite B.

SITUATIONS PARTICULIÈRES

15. Quelle est la conduite à tenir dans les situations suivantes pour les enfants en 4^e année du primaire?

Situation	Vaccination Twinrix	Raison	Nombre de doses requises
L'enfant a déjà été adéquatement vacciné contre l'hépatite B.	Oui	Pour bénéficier de la protection contre l'hépatite A.	1 dose de 0,5 ml du vaccin combiné
L'enfant a déjà été adéquatement vacciné contre l'hépatite A.	Oui	Pour être protégé contre l'hépatite B, qui est l'objectif principal du programme de vaccination.	2 doses de 0,5 ml du vaccin combiné
L'enfant a été adéquatement vacciné contre l'hépatite B et l'hépatite A.	Non	Si les 2 calendriers vaccinaux ont été complétés, le vaccin Twinrix n'est plus indiqué.	Aucune
L'enfant a déjà eu l'hépatite B	Oui	Pour bénéficier de la protection contre l'hépatite A. Cette protection est recommandée à tous les porteurs de l'hépatite B.	1 dose de 0,5 ml du vaccin combiné
L'enfant a déjà eu l'hépatite A.	Oui	Pour être protégé contre l'hépatite B, qui est l'objectif principal du programme de vaccination.	2 doses de 0,5 ml du vaccin combiné

Le vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A est très sécuritaire, et il n'est pas contre-indiqué de l'administrer à des enfants ayant déjà fait une hépatite B ou une hépatite A.

VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE B AVANT L'ÂGE DE 1 AN

16. Un enfant a déjà été vacciné contre l'hépatite B avant l'âge de 1 an. Peut-on lui administrer le vaccin Twinrix?

OUI. Voir la réponse à la question 5.

VACCINATION ANTÉRIEURE AVEC TWINRIX

17. Un enfant a reçu antérieurement 2 doses de vaccin Twinrix à 1 mois d'intervalle. Doit-on lui donner une 3^e dose? Si oui, quel est l'intervalle à respecter?

OUI. Une 3^e dose de 0,5 ml du vaccin combiné ou du vaccin monovalent contre l'hépatite B est recommandée dans cette situation afin d'assurer une protection adéquate contre l'hépatite B. On respectera un intervalle de 5 mois après la dernière dose. Voir le PIQ, [section 10.4.3](#).

18. Un enfant a reçu 1 dose de 0,5 ml ou de 1 ml de Twinrix à l'âge de 1 an ou plus, mais avant la 4^e année du primaire. Combien de doses de vaccin doit-il recevoir en 4^e année du primaire pour que sa vaccination soit complète?

Cet enfant doit recevoir une seule dose de 0,5 ml de Twinrix en 4^e année du primaire.

AMORCE DE LA VACCINATION AVEC TWINRIX ET VOYAGE

19. Un enfant a reçu une 1^{re} dose de Twinrix à l'intérieur du programme de vaccination en milieu scolaire et fera bientôt un voyage dans une région où l'hépatite A est endémique. Doit-on lui administrer 1 dose de vaccin contre l'hépatite A en dehors du programme scolaire?

NON. En se fondant sur les données disponibles, le CIQ considère que 1 dose de vaccin Twinrix administrée aux jeunes âgés de 19 ans et moins leur offre une bonne protection contre l'hépatite A.

INTERVALLE MINIMAL ENTRE LES DOSES

20. Quel est l'intervalle minimal à respecter entre 2 doses de 0,5 ml de Twinrix administrées selon le nouveau calendrier?

Le calendrier de vaccination en milieu scolaire comporte 2 doses de 0,5 ml administrées à 0 et 6 mois avec un intervalle minimal de 5 mois.

21. Quel est l'intervalle minimal pour compléter la vaccination en milieu scolaire avec le vaccin Twinrix d'un enfant ayant déjà reçu 1 dose du vaccin Twinrix en raison d'un voyage?

Cet enfant est considéré comme adéquatement vacciné contre l'hépatite A. Afin d'assurer une protection adéquate contre l'hépatite B, une seule autre dose du vaccin combiné est nécessaire, en respectant un intervalle minimal de 5 mois depuis la 1^{re} dose.

22. Quel est l'intervalle minimal pour compléter la vaccination en milieu scolaire avec le vaccin Twinrix d'un enfant ayant déjà reçu 1 dose de vaccin monovalent contre l'hépatite A en raison d'un voyage?

Cet enfant est considéré comme adéquatement vacciné contre l'hépatite A. Afin d'assurer une protection adéquate contre l'hépatite B, 2 doses du vaccin combiné peuvent être administrées en milieu scolaire, ou 2 doses du vaccin monovalent contre l'hépatite B administrées en CLSC, en respectant un intervalle minimal de 5 mois depuis la 1^{re} dose.

VACCINATION DES ENFANTS IMMUNOSUPPRIMÉS

23. Comment doit se faire la vaccination des enfants immunosupprimés en 4^e année du primaire?

La vaccination des enfants immunosupprimés à l'aide du vaccin Twinrix doit se faire selon un calendrier à **3 doses** de 0,5 ml administrées à 0, 6 et 12 mois.

Comme le précise le PIQ, le dosage sérologique des anti-HBs après un intervalle de 1 mois et d'au plus 6 mois **après la série vaccinale** est recommandé chez les personnes dont la réponse pourrait être sous-optimale. Il est donc important d'informer les parents d'enfants immunosupprimés de la nécessité d'effectuer ce dosage sérologique des anti-HBs une fois la série vaccinale complétée.

BIBLIOGRAPHIE

- DUVAL, B., et autres. *Protection contre l'hépatite A et B conférée par deux doses de Recombivax® 2,5 µg ou deux doses de Twinrix Junior chez des enfants âgés de 8 à 10 ans*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2003, 52 p. [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/144-ProtectionHepatitisABEnfants8-10Ans.pdf].
- GILCA, V., et autres. VHA/2016/110 : *Ajustement au calendrier de vaccination dans le contexte de pénurie du vaccin hexavalent DCaT-Polio-Hib-VHB*, [Québec], Institut national de santé publique du Québec, 2016, 28 f. [Document interne].
- GILCA, V., et autres. VHA/2016/123 complémentaire à l'avis VHB/2016/110 : *Calendrier de vaccination contre l'hépatite B avec 2 doses de 0,5 ml pour les jeunes âgés de 2 mois à 19 ans*, [Québec], Institut national de santé publique du Québec, 2016, 5 f. [Document interne].
- GILCA, V., et autres. VHA/2016/125 : *Calendrier de vaccination contre l'hépatite A en préexposition et postexposition*, [Québec], Institut national de santé publique du Québec, 2016, 4 f. [Document interne].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Professionnels*, [En ligne], 2016. [www.msss.gouv.qc.ca/professionnels].